

Juin 2025

QUELS FREINS A L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION DES FEMMES PRIMO-ARRIVANTES ?

Principaux résultats de l'étude

 **CARIFOREF**
Pays de la Loire


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 Région
PAYS
de la
LOIRE



Contexte et méthodologie

- au programme d'activités du GIP Cariforef en 2024
- à la demande de la DREETS Pays de la Loire

- objectif:

Apporter un éclairage sur les freins que rencontrent les femmes primo-arrivantes pour accéder à la formation et à l'emploi.

- une méthodologie mixte:
 - une approche qualitative, à partir d'entretiens semi-directifs auprès d'associations et de femmes primo-arrivantes
 - une approche quantitative, à partir de données fournies par l'OFII et d'études déjà réalisées

**Qu'est-ce qu'une personne
primo-arrivante ?**

**Il s'agit d'une personne étrangère
admise pour la première fois au séjour
en France au titre de l'immigration
familiale, de l'asile ou de l'immigration
économique, qui est présente sur le
territoire depuis moins de 5 ans et
souhaite s'y installer durablement.**

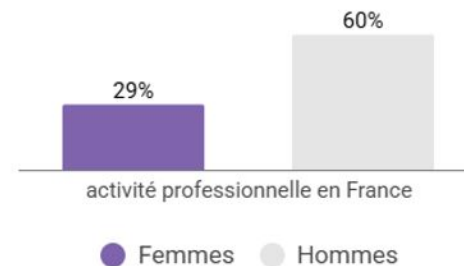
La situation professionnelle des femmes primo-arrivantes

Les femmes primo-arrivantes sont **plus souvent inactives** et **moins en emploi à temps complet** que les hommes.

Cet écart d'accès à l'emploi s'explique en partie par le projet migratoire : les personnes immigrées pour motif économique ont des taux d'emploi plus élevés que celles ayant obtenu un titre de séjour pour motif familial

Mais, à motif de migration égal, les femmes occupent **moins souvent un emploi**.

Les femmes primo-arrivantes ont moins souvent connu une activité professionnelle que les hommes depuis leur arrivée en France



Source : Signataires du Contrat d'Intégration Républicaine en Pays de la Loire en 2023, OFII, traitement Cariforef Pays de la Loire.

Les freins endogènes

- La langue

Le frein linguistique est le premier frein à l'insertion professionnelle et au projet professionnel des femmes primo-arrivantes, même lorsqu'elles possèdent des compétences et une expérience significatives dans leur domaine.

Les formations linguistiques ne sont pas toujours accessibles aux femmes en raison des horaires ou d'accessibilité en transport.

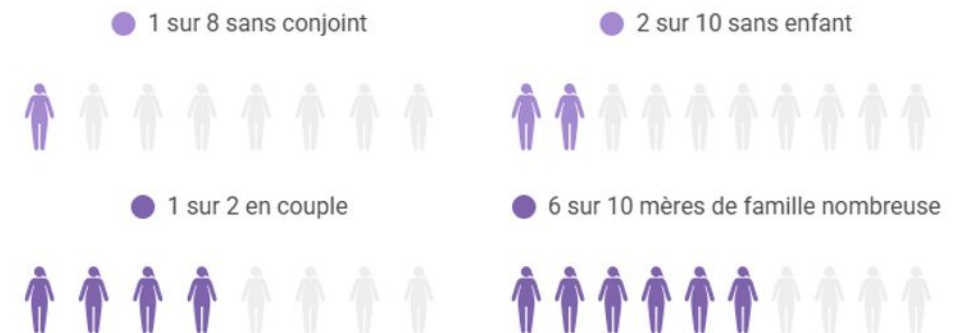
- La disponibilité

Le manque de disponibilité de ces femmes vis-à-vis de leur projet professionnel tient avant tout aux contraintes familiales et domestiques qui pèsent sur elles.

Une étude de l'Insee démontre que la probabilité d'être inactive augmente avec le nombre d'enfants et le fait de vivre avec un conjoint.

L'inactivité des femmes primo-arrivantes varie selon qu'elles soient en couple
ou qu'elles soient mère

Part de femmes inactives selon la situation familiale



Les freins endogènes

- **La culture**

Selon le pays dont elles sont originaires, les femmes primo-arrivantes ont une culture plus ou moins différente de la culture et des normes sociétales françaises.

L'exemple le plus emblématique de ces situations reste le port du voile.

Plus généralement, la tenue vestimentaire peut représenter un frein important à l'accès à la formation ou à l'emploi.

Par ailleurs, le contact avec les hommes peut être problématique pour certaines femmes issues de cultures où la mixité n'est pas la norme.

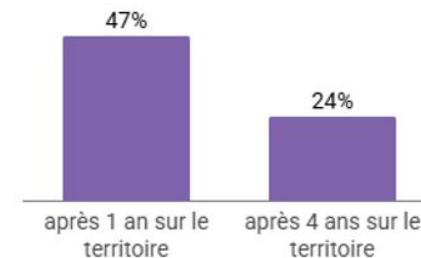
- **La santé mentale**

Le parcours migratoire peut être extrêmement traumatisant, avec une intensité variable selon l'origine et l'expérience individuelle.

Les femmes migrantes souffrent fréquemment de stress, de traumatismes et de troubles psychologiques liés à leur voyage, ce qui peut rendre difficile leur projection dans l'avenir.

Le public primo-arrivant présente une vulnérabilité psychologique certaine

Part de personnes primo-arrivantes déclarant avoir une santé mentale fragile



Les freins exogènes

- **La mobilité**

Plusieurs obstacles entravent leur capacité à se déplacer de manière autonome, impactant directement leur accès à l'emploi et aux services publics:

- l'absence de permis de conduire ou de véhicule personnel,
- l'usage des transports en commun, particulièrement pour celles qui ne maîtrisent pas la langue française,
- l'utilisation de poussettes doubles dans certains tramways ou bus par exemple...

- **Le logement**

La stabilité de la situation des femmes primo-arrivantes est un facteur clé pour une insertion professionnelle réussie. Et le logement constitue une condition incontournable de cette stabilité.

- **Le contrôle social**

La pression familiale et communautaire joue un rôle déterminant dans leur capacité à entreprendre une activité professionnelle.

La notion d'"autorisation familiale" demeure prégnante, et les stéréotypes de genre persistent également.

La multiplicité des freins

La complexité de ces freins réside en partie dans le fait que ces personnes conjuguent deux statuts discriminants face à l'emploi.

Aux difficultés que rencontrent souvent les femmes sur le marché de l'emploi, viennent s'ajouter des difficultés liées à leur statut de primo-arrivantes.

La combinaison des freins:

- les problématiques de disponibilité sont amplifiées par les difficultés de mobilité,
- les freins liés à la mobilité se combinent à ceux en lien avec à la culture des femmes primo-arrivantes,
- aux difficultés administratives, s'ajoutent des problèmes de santé physique et psychologique non résolus.

Le projet professionnel

- Des difficultés à se projeter dans un métier dans les premières années suivant leur arrivée en France
- La problématique de la disponibilité pour investir un projet professionnel
- Le long terme, incompatible avec l'urgence de certaines situations (précarité)
- Les choix d'orientation:
 - vers des métiers nécessitant des compétences déjà acquises
 - vers un métier ou une formation compatible avec les responsabilités familiales
 - vers des métiers dits « féminins »

Remarque: le déclassement semble plus difficile à accepter pour les femmes

Conclusion

Les freins que les femmes primo-arrivantes rencontrent, notamment linguistiques, culturels, les difficultés de disponibilité et de mobilité, en entraînent d'autres.

Ainsi, elles sont confrontées à la **méconnaissance de leurs droits** et rencontrent des **difficultés face aux démarches administratives**.

- Nécessité de comprendre d'abord l'environnement et la société dans laquelle elles s'inscrivent désormais.
- Appréhension de la conciliation entre les vies sociale, familiale et professionnelle, pour qu'elles s'autorisent notamment à aller vers d'autres métiers que ceux mobilisant les compétences liées à la sphère domestique.

Merci pour votre attention

Retrouvez toutes nos publications sur

<https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

